

Liberte Politique

/

Le maire de Saint-Gaudens refuse un centre d'accueil pour clandestins soi-disant demandeurs d'asile.

Article rédigé par , le *06 octobre 2016*

[Source : Nouvelles de France]

Le 5 septembre dernier, le maire de Saint-Gaudens a annoncé lors d'une conférence de presse la suspension de la participation de la commune au contrat de ville, avant que le conseil municipal ne l'entérine une semaine plus tard. Cette décision est liée à la création d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile par l'Etat, en centre-ville de Saint-Gaudens. Le 3 octobre, dans un communiqué, le ministre de la Ville Patrick Kanner, a dénoncé « une décision injustifiée et préjudiciable » et a estimé que le maire « prend en otage les habitants et sacrifie la politique de la ville au profit du rejet de l'autre » :

[VIDEO](#)

Eric Martin